

Série R

Affaires militaires et organismes de temps de guerre 1800-1940

Répertoire numérique détaillé



Par
Elisabeth Abadie
Rédacteur

Révisé par
Laurent Castel
Assistant de conservation du patrimoine

Sous la direction de
Pascale MORNE
Attaché de conservation du patrimoine

Décembre 2013

Introduction générale

La série R concerne peu les institutions militaires¹ mais plutôt l'impact du fait militaire (organisation de l'armée et guerres) subi ou ressenti dans la société civile du département d'Ille-et-Vilaine. Elles conservent des traces importantes des principaux conflits qui ont marqué la période de 1800 à 1940 : guerres napoléoniennes (1800-1815), guerre contre la Prusse en 1870, la Première Guerre mondiale et dans une moindre mesure la « drôle de guerre » de 1939-1940.

Le cadre de classement préconisé par les *Instructions pour la mise en ordre et le classement des archives départementales et communales* du 24 avril 1841 intitulait la série R « Guerre et affaires militaires ». Cette série se composait alors de cinq sous-séries : organisation et recrutement de l'armée, remontes, convois et subsistances militaires, Gardes nationales et gendarmerie.

La circulaire du 16 décembre 1965 de la Direction générale des Archives de France maintient le système de classement en séries et sous-séries pour les archives produites entre 1800 et 1940. Elle modifie l'appellation de la série R devenue « Affaires militaires, organisations de temps de guerre » et prescrit de répartir les documents d'archives au sein de dix sous-séries². Ce cadre est toujours d'actualité.

Une circulaire du 16 octobre 1967 prévoyait d'intégrer les registres matricules concernant les soldats du contingent, conservés auparavant par le ministère de la Guerre. Ce dispositif est maintenu en application de la circulaire AD 98-8 du 18 décembre 1998 sur le classement et la cotation des Archives départementales publiée par la Direction des Archives de France.

Le répertoire de la série R des Archives départementales regroupent les archives de la préfecture et des différentes institutions concernant les affaires militaires de 1800 à 1940.

La série R représente en 2014 300,17 m.l., **4408** articles répartis en onze sous-séries :

1 R Préparation militaire et recrutement de l'armée

¹ Les archives des états-majors des unités et des commandements généraux relevant du Ministère de la Défense sont conservés au Service historique de la Défense regroupant les différentes armes (armée de Terre, Marine nationale, Gendarmerie nationale, armée de l'Air) en application du décret n°79-1035 du 3 décembre 1979.

² Aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, la sous-série 11 R a été mise en place pour conserver les archives de la justice militaire provenant de conseils de guerre en Bretagne.

2 R	Organisation de l'armée
3 R	Anciens combattants et victimes de guerre
4 R	Garde nationale et autres corps spéciaux
5 R	Gendarmerie
6 R	Sapeurs-pompiers
7 R	Marine et garde-côte
8 R	Occupation de la France par les armées ennemies
9 R	Prisonniers de guerre ennemis
10 R	Organismes temporaires du temps de guerre
11 R	Justice militaire : Conseils de Guerre de Rennes, Brest et Nantes

Origine des fonds ou Constitution de la série R

La série R s'est constituée par les transferts de dossiers opérés de la Préfecture aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine à plusieurs reprises dès le XIX^e siècle. Cette série rassemble aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine les archives de services de la préfecture d'Ille-et-Vilaine comme le Bureau militaire et de divers organismes administratifs et militaire comme la Gendarmerie nationale, les sapeurs-pompiers et les services spéciaux ayant fonctionné pendant la Guerre de 1914-1918.

Ont été réunis avec ce fonds, ceux d'origine militaire tels que :

- le fonds du Service du recrutement versé par le Bureau Central des Archives Administratives Militaires de Pau (BCAAM devenu le Centre des archives du personnel militaire de Pau (CAPM)), rattaché depuis début 2012 au Service historique de la Défense³ (sous-série 1R).
- le fonds des conseils de guerre de Rennes, Nantes et Brest (an IV-1940, 1233 articles) Des archives ont été déposées aux Archives départementales par le tribunal militaire permanent de Rennes en raison du bombardement de la ville de Rennes en juin 1940 et suite au versement entre juillet 1948 et juillet 1949 par le tribunal militaire de Paris (section de Rennes) d'une centaine de dossiers de procédures et de registres de conseils de guerre.⁴

En revanche, il n'existe pas de versements d'archives du Génie militaire et de l'Office départemental des Anciens combattants.

Pour ce qui est des institutions militaires de la France de 1800 à 1940, un tableau complet a été rédigé en 1970 par Bernard Gildas dans son introduction au répertoire

³ Depuis le 1er janvier 2005, un service unique des archives militaires a vu le jour, le Service historique de la Défense (SHD). Cet organisme regroupe : le Service historique de l'Armée de terre (SHAT), le Service historique de la Marine (SHM), le Service historique de l'Armée de l'air (SHAA), le Service historique de la Gendarmerie nationale (SHGN), les archives de la Délégation ministérielle à l'Armement (DGA), les archives des Personnels civils de la Défense et les archives du Monde combattant. Les premiers services (SHAT, SHM, SHAA et SHGN) sont regroupés au château de Vincennes. Des dépôts d'archives existent également pour la Marine nationale à Brest, Cherbourg, Lorient, Rochefort et Toulon). Les centres spécialisés (DGA et personnels civils de la Défense) restent à Châtelleraut. Les archives du Monde combattant restent à Caen.

⁴ Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, 2674 W 25

numérique de la série R des Archives départementales de l'Aube. Nous y renvoyons le lecteur et nous nous contenterons de donner des éléments d'informations sur le plan local.

Constitution de l'instrument de recherche

Cette série a fait l'objet de plusieurs cotations :

Antérieure à l'année 1860, un répertoire de la série R pour les archives de la Préfecture est composé de 21 sous-séries.

Dans le *Guide des Archives d'Ille-et-Vilaine* paru en 1965 pour faire connaître les fonds conservés, l'archiviste départemental Henri-François Buffet mentionne qu'Edouard Quesnet, l'un de ces prédécesseurs, a élaboré la rédaction de l'instrument de recherche de la série R au cours de sa carrière aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, à savoir entre 1853 et 1890. Dix-sept sous-séries sont alors définies : 1 R (état militaire), 2 R (organisation et recrutement de l'armée : lois, instructions et correspondance générale), 3 R (déserteurs, dispensés, volontaires), 4 R (décès de militaires), 5 R (corps spéciaux), 6 R (occupation prussienne, réquisitions, prisonniers), 7 R (Garde nationale), 8 R (remontes), 9 R (logement, cantonnement, casernement, garnisons, subsistances), 10 R (grandes écoles militaires), 11 R (conseil de guerre), 12 R (hôpitaux militaires), 13 R (bâtiments militaires), 14 R (Marine), 15 R (inscription maritime), 16 R (gendarmerie) et 17 R (sapeurs-pompiers).

Malgré la lecture des rapports annuels des archives départementales d'Ille-et-Vilaine de 1945 à 2012, nombreuses sont les informations lacunaires nous permettant de compléter l'historique des opérations de reclassement ou d'élaboration d'outils pour l'utilisation de cette série. Quelques exemples peuvent être évoqués :

- en 1971-1972, Monsieur Rouaux commence un fichier pour l'utilisation des jugements du tribunal militaire de Rennes qu'il reclasse (50 liasses) ;
- en 1974-1975, sept liasses sont classés sur la garde d'honneur et les Gardes nationales par Monsieur Evrad⁵
- en 1997, classement de la sous-série 1 R
- en 1999, réalisation de tables alphabétiques lorsqu'elles n'existent pas dans les registres d'état-matricules (sous-série 1 R) afin d'obtenir une collection complète de tables pour la numérisation.

Suite à la circulaire AD 98-8 du 18 décembre 1998 relative au classement et à la cotation des archives dans les services d'archives départementales, Elisabeth Abadie, rédactrice, a réalisé un répertoire numérique de la série R sous la direction de Pascale Morne, attachée de conservation du patrimoine. De juin à décembre 2013, toujours sous la direction de Pascale Morne, Laurent Castel, assistant de conservation du patrimoine, a entrepris le reclassement de cette série en y intégrant l'ensemble des dossiers et pièces isolés jusqu'alors non classés et donc inaccessibles à la recherche. Un travail de reprise concernant la normalisation des analyses a également été effectué.

⁵ Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, 2174 W 25

La série R porte sur la période comprise entre 1800 et le 10 juillet 1940, fin de la Troisième République. Avant 1800, les articles concernant les affaires militaires durant la période révolutionnaire sont conservés en série L. Après 1940, les versements de la série W seront à consulter.

Quelques dates postérieures et antérieures sont à noter dans l'instrument de recherche. Il s'agissait de ne pas scinder certains dossiers d'origine pour leur compréhension.

Conditions de communication de la série R

La série R est pour l'essentiel des articles librement communicable au regard de la législation en vigueur (loi du 15 juillet 2008 sur les archives), à l'exception des documents en mauvais état de conservation (cas de moisissures) ainsi que des registres de conseils de révision et de certains registres matricules dont les délais de communication ne sont pas encore atteints, mais qui peuvent toutefois faire l'objet d'une demande de dérogations adressée auprès des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine.

Sommaire

SOUS-SERIE 1 R : PREPARATION MILITAIRE ET RECRUTEMENT DE L'ARMEE

Fonds de la préfecture

Préparation militaire	1 R 1 – 1 R 6
Réglementation	1 R 7 – 1 R 16
Recrutement du Consulat aux Cent-Jours (an VIII-1815)	1 R 17 – 1 R 58
Recrutement de la Seconde Restauration au Second Empire (1815-1870) ...	1 R 59 – 1 R 198
Recrutement sous la Troisième République (1870-1940)	1 R 199 – 398

Fonds du service du recrutement de l'armée

Registres matricules de recrutement – états signalétiques et des services..	1 R 399 – 1 R 748
---	-------------------

SOUS-SERIE 2 R : ORGANISATION DE L'ARMÉE

Terrains et bâtiments militaires.....	2 R 1 – 2 R 90
Intendance militaire	2 R 91 – 2 R 187
Santé et assistance militaire.....	2 R 188 – 2 R 223
Justice militaire.....	2 R 224 – 2 R 248

SOUS-SERIE 3 R : ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Fonds de la préfecture

Secours et pensions aux anciens soldats.....	3 R 1- 3 R 7
Associations	3 R 8
Invalides, mutilés, victimes de la guerre	3 R 9 – 3 R 37

Fonds de l'Office départemental des pupilles de la Nation

Fonds de l'Office	3 R 38 – 3 R 111
-------------------------	------------------

SOUS-SERIE 4 R : GARDE NATIONALE ET AUTRES CORPS SPECIAUX

Compagnie de la réserve et compagnie départementale de réserve	4 R 1 – 4 R 17
Gardes d'honneur.....	4 R 18 – 4 R 20
Légions départementales	4 R 21 – 4 R 24
Corps spéciaux divers	4 R 25 4 R 26
Corps spéciaux de gardes civils	4 R 27 – 4 R 30
Garde nationale.....	4 R 31 – 4 R 80
Garde nationale mobile	4 R 81 – 4 R 98

SOUS-SERIE 5 R : GENDARMERIE

Gendarmerie	5 R 1
-------------------	-------

SOUS-SERIE 6 R : SAPEURS-POMPIERS

Sapeurs-pompiers.....	6 R 1 – 6 R 73
-----------------------	----------------

SOUS-SERIE 7 R : MARINE ET GARDE-CÔTES

Marine et gardes-côtes.....7 R 1 – 7 R 4

SOUS-SERIE 8 R : OCCUPATION DE LA FRANCE PAR LES ARMEES ENNEMIES

Occupation prussienne du département en 1815.....8 R 1 – 8 R 86

SOUS-SERIE 9 R : PRISONNIERS DE GUERRE ENNEMIS

Prisonniers de guerre ennemis..... 9 R

SOUS-SERIE 10 R : ORGANISMES TEMPORAIRES DU TEMPS DE LA PREMIERE
GUERRE MONDIALE

Commission départementale de la main-d'oeuvre agricole

Fonds du service 10 R 1 – 49

SOUS-SERIE 11 R Justice militaire

